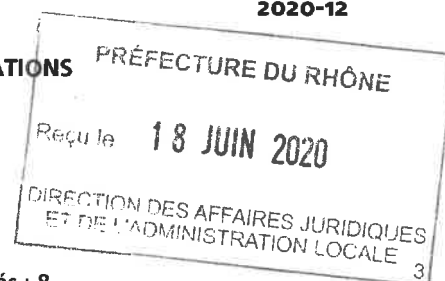


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance publique du 6 mai 2020



Convocation adressée le 27 avril 2020
Compte rendu affiché le 20 mai 2020
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 8

L'an deux mille vingt, le six du mois de mai, à 14h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 27 avril 2020 par Monsieur Loïc GRABER, président, s'est réuni salle Berlioz et par vidéo conférence, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire, sous la présidence de Monsieur Loïc GRABER.

Présents physiquement : Loïc GRABER, Béatrice GAILLIOUT, Luc LAFOND
Présents vidéo conférence : Inès DE LAVERNEE, Joëlle SANGOUARD, Loïc CHABRIER
Absents : Guy CORAZZOL, Blandine REYNAUD
Absents excusés : Corinne IEHL, Myriam PICOT, Jérôme MALESKI, Thomas RUDIGOZ
Procuration : Myriam PICOT à Loïc CHABRIER
Thomas RUDIGOZ à Loïc GRABER
Jérôme MALESKI à Loïc GRABER

Secrétaire : Béatrice GAILLIOUT

Compte administratif 2019

Rapporteur : Loïc GRABER

Le comité syndical,

Délibérant sur le compte administratif 2019 dressé par Monsieur le président du syndicat mixte, Après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2019,

Vu le compte de gestion 2019,

Vu le code général des collectivités territoriales,

A l'unanimité,

✓ **donne** acte de la présentation du compte administratif 2019 lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	275 213,97 €	11 541 172,05 €
Dépenses	154 381,46 €	11 582 049,79 €
Résultat 2019	120 832,51 €	-40 877,74 €
Report résultats exercices antérieurs	188 197,88 €	754 885,29 €

✓ **constate** l'identité de valeurs avec les indications portées au compte de gestion 2019,

✓ **arrête** les résultats tels que présentés ci-dessus

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Président,
Loïc GRABER